

Commune :  
VEUZAIN-SUR-LOIRE (167)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 1560U  
Document vérifié et numéroté le 18/04/2024  
A Blois  
Par C. DIGNAC  
Géomètre Principal  
Signé

BLOIS  
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastreale  
10, rue Louis Bodin  
CS 50001  
41026 BLOIS CEDEX  
Téléphone : 02.54.55.71.51

sdif41@dgifp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_

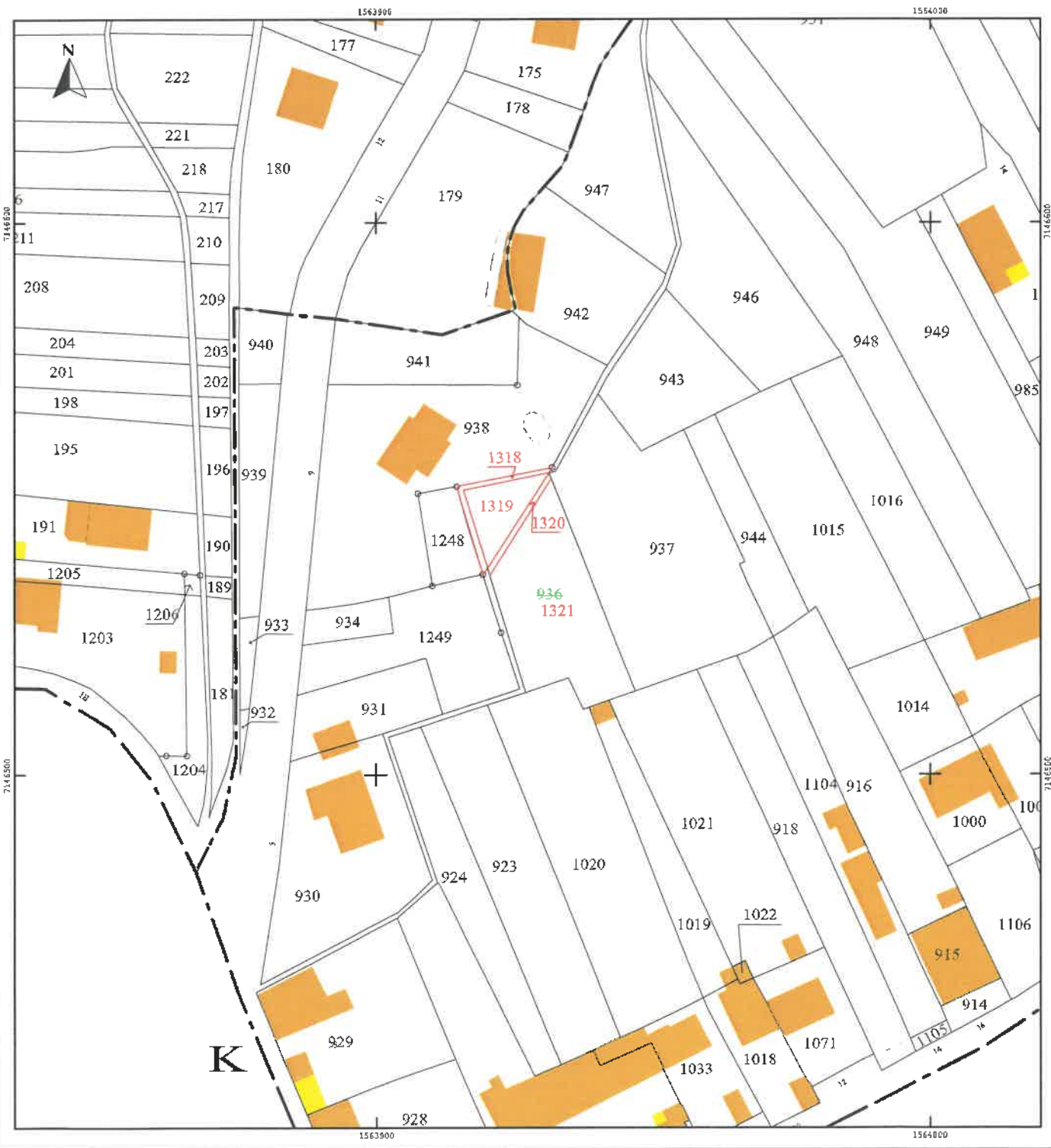
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(1) Réviser les mentions existantes. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan à l'échelle par voie de rigole à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, topographe, géomètre ou technicien inscrit au cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est d'écrit de plusieurs (maître, avocat, représentant qualifié de l'association, etc...)

Section : H  
Feuille(s) : 000 H 01 000 H 03  
Qualité du plan : Plan non régulier  
Echelle d'origine : 1/1250  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 18/04/2024  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par GEOMEXPERT BLOIS (2)  
Réf. : B05628.0  
Le 08/03/2024



# 41-VEUZAIN SUR LOIRE

## Lieu-dit : "Asnières"

### Section H n°936

# PLAN DE DIVISION

## Echelle : 1/250



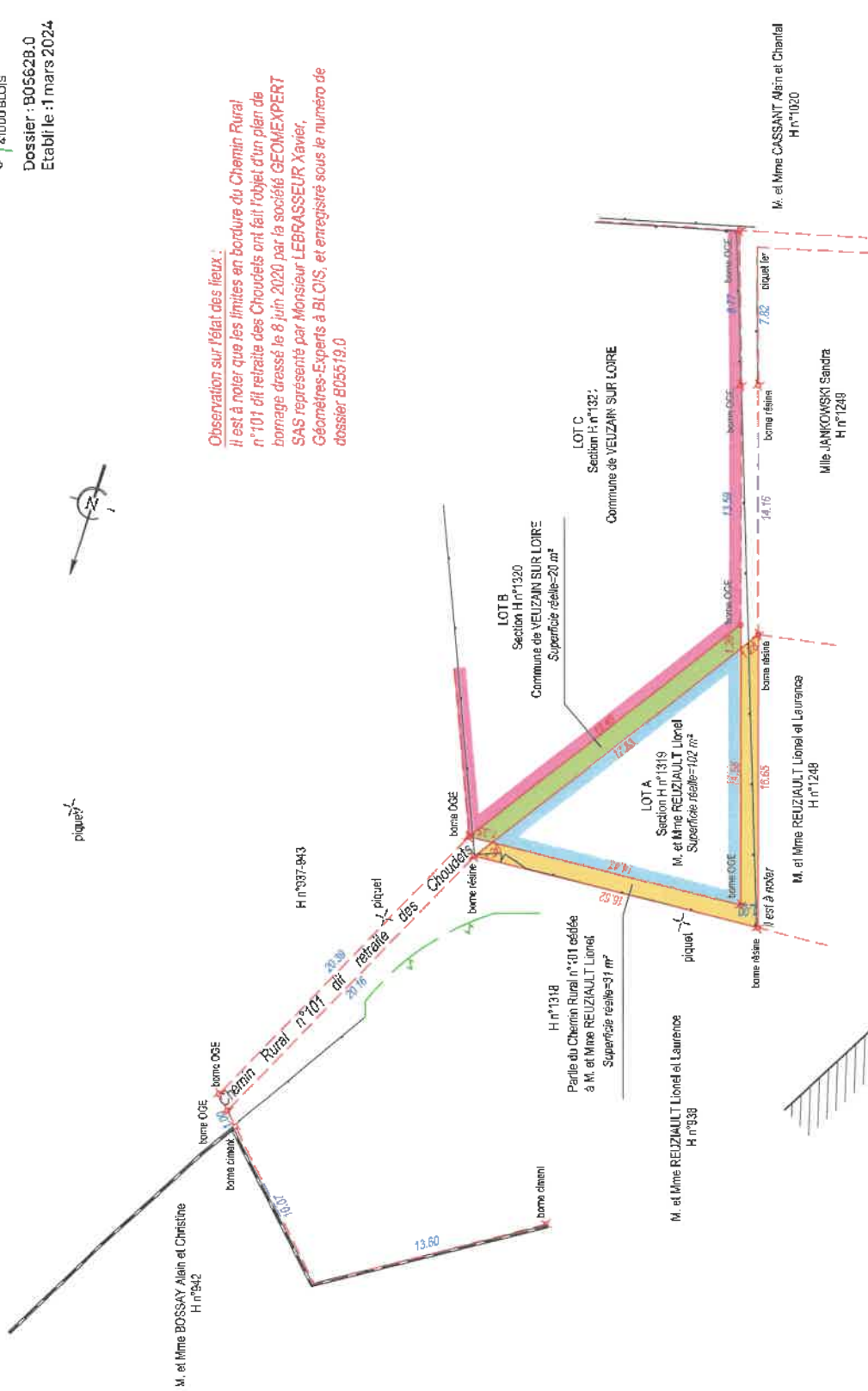
bois@geomexpert.com  
02 54 79 84 42  
25 rue des Arches  
41000 BLOIS

Dossier : B0562B.0  
Etabli le : 1 mars 2024



piquet

Observation sur l'état des lieux :  
il est à noter que les limites en bordure du Chemin Rural n°101 ont été traitées des Choudets ont fait l'objet d'un plan de bornage dressé le 8 juin 2020 par la société GEOMEXPERT SAS représenté par Monsieur LEBRASSEUR Xavier, Géomètres-Experts à BLOIS, et enregistré sous le numéro de dossier B05519.0



**Légende :**

	Borne nouvelle, borne existante, Piquet
	Limite confirmée
	Limite non confirmée
	Cote périmétrique, Cote de rattachement Méryenne, Apparence
	Mur grillage, Mur béton
	Mur béton, Mur plaqué
	Mur de soutènement, Grillage ou dibris

	Feuille, Réseaux, Haie
	Alignement d'arbres
	Fossé, Talus
	Bouche à ciel, Poteau renoué, Rigaud
	Processus de télécommunication, Poteau de télécommunication, Ligne câblée